

06 au 10 septembre 2010
Université René Descartes Paris

La Semaine des Instances Franciliennes

**DU 6 AU 10 SEPTEMBRE,
 À L'UNIVERSITÉ PARIS V
 RENÉ DESCARTES**

L'Ordre des experts-comptables région Paris Ile-de-France organise la Semaine des Instances Franciliennes, sous le signe de la proximité et du service aux confrères.

Une semaine qui se construit autour d'ateliers, de débats, de rencontres et d'échanges entre professionnels mais aussi « *entre professions* » et dont tous les experts-comptables franciliens sont appelés à être les acteurs.

Cette semaine se conçoit en rupture par rapport aux autres manifestations ; elle remet au centre de toutes les préoccupations le professionnel et son environnement économique au premier rang duquel, le commissaire aux comptes, « frère ennemi » ou double schizophrène qui délimite un exercice bicéphale, partageant notre quotidien en deux et construisant des frontières dont nous avons nous même du mal à comprendre les méandres et les subtilités.

Une grande question s'impose alors à nous : comment expert-comptable et commissaire aux comptes peuvent-ils travailler ensemble ?

INTERPROFESSIONNALITÉ

Cela peut nous interpeller sur notre perception de l'interprofessionnalité, au sens le plus large du terme, qui sera au cœur de cette semaine puisque nous aurons à nos côtés notaires, huissiers de justice, mandataires,...

Sur le plan de l'interprofessionnalité, selon un sondage Agefi Actifs, il est intéressant de noter que les partenaires privilégiés des experts-comptables sont les notaires, les assureurs, les banquiers, les avocats... 75 % des experts-comptables interrogés souhaiteraient créer une structure interprofessionnelle avec d'autres professions juridiques si la réglementation évoluait favorablement en ce sens, près de 82 % estimant que les chefs d'entreprises sont demandeurs d'une approche interprofessionnelle.

L'interprofessionnalité doit donc consister à faire travailler ensemble les professionnels dans l'intérêt commun de chacun, par la complémentarité des compétences et le respect d'un partenariat, afin d'optimiser les réponses à apporter aux clients.

Ces derniers ont besoin de ce partage de connaissance, de cet échange entre hommes de l'art afin de gagner du temps.

UNE SEMAINE POUR « INVENTER »

C'est dans ce contexte de recherche d'opportunités, de mise en place des meilleures pratiques que la Semaine des Instances Franciliennes a pour objectif d'offrir à tous, l'occasion de remodeler, de redessiner, de découvrir, voire d'inventer son exercice professionnel. En effet, il n'y a pas un modèle unique, pas une vision uniforme du futur, plusieurs schémas peuvent se confronter et peut-être même co-exister !

Hier encore, le débat portait sur la défense des prérogatives des uns ou des autres cherchant plus les points de division que les innombrables points de coopération. Faut-il rappeler que, sur le terrain, ces mêmes professionnels travaillaient ensemble au service de leur client commun. Aujourd'hui, les perspectives offertes par une action concertée sont de loin supérieures à celles offertes par la défense d'un pré carré.

Cette vision est celle de la Semaine des Instances Franciliennes qui a pour volonté d'informer, de débattre et de « penser l'avenir ».

Les enjeux sont importants, tant pour notre profession que pour les entreprises que nous côtoyons tous les jours.



De nombreuses questions restent en suspens et les débats actuels, visa fiscal, contre-seing, libéralisation, Europe... tendent à dessiner de nouvelles frontières pour notre exercice professionnel. Elles ouvrent des chemins et des perspectives qu'il s'agit de baliser et d'encadrer afin que chaque professionnel puisse en saisir les opportunités. Pendant une semaine vous aurez l'occasion de vous informer, d'échanger... et d'affirmer votre différence.

Nous avons la chance incroyable de pouvoir construire les nouvelles limites de notre exercice professionnel.

Cette opportunité qui s'offre à nous, nous ne devons pas la laisser passer... sinon, nous courrons le risque de voir d'autres décider à notre place de ce que nous ferons demain.

C'est en cela que notre mobilisation et notre force de proposition sont essentielles.



Découvrez le programme détaillé de ce nouveau rendez-vous sur : www.oec-paris.fr